



Conseil de Développement

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération - Arc Sud Bretagne - Questembert Communauté

Conseil de développement Pays de Vannes Bilan d'activités 2019

Réfèrent : Jean-Marie ZELLER, Président
Suivi technique : Chloé CANTON, animatrice

Le Conseil de développement (CD) du Pays de Vannes, instance informelle de réflexion forte de 86 membres, a pour objectifs principaux :

- Inciter la population à plus de participation citoyenne et faire évoluer les collectivités vers plus d'ouverture et de démocratie au quotidien,
- Accompagner les collectivités dans la définition de projets de territoire (dimension prospective),
- Favoriser le dialogue et le décloisonnement entre les structures existantes,
- Contribuer aux débats sur les politiques publiques.

Les actions peuvent être proposées par le bureau, il s'agit d'*auto-saisine*. Les membres des conseils communautaires des 3 EPCI du territoire (Arc Sud Bretagne, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et Questembert Communauté) peuvent à tout moment saisir le Conseil de développement sur un sujet spécifique, il s'agit alors de *saisine*. Les élus sont en outre informés régulièrement des projets du Conseil de développement.

Les 83 membres des collèges culture-sport-loisirs, économie-tourisme, éducation-formation-jeunesse, environnement-aménagement et santé-social sont des personnes morales (associations, syndicats, établissements publics...) qui désignent des représentant-e-s dans les différentes instances du CD. Seul le collège « personnes qualifiées » est composé de personnes physiques (3 en 2019).

Composition du bureau (53% de femmes et 47% d'hommes) :

Président : Jean-Marie ZELLER (Personne qualifiée)

Vice-président-e-s, chargé-e-s chacun-e des relations avec un EPCI :

Guy TOUREAUX (FAPEGM) : Arc Sud Bretagne

Jean-Louis BERTHOU (Club Entreprises Pays de Vannes): Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Béatrice DUPONT (Eau et rivières de Bretagne) : Questembert Communauté

Membres du bureau :

Françoise AMAUGER-LASCOMBES (CFTC Morbihan), Marion BECHEREL (Le Hangar saboté)¹, Brigitte BERTOLDO (Incroyables Comestibles du Pays de Vannes), Karine BESSES (E2S Pays de Vannes), Isabelle CHESNEL (Club des Entrepreneurs du Loch), Claude DOZOUL (CPME 56), Cécile FRANCHET (CFDT), Martine GEFFROY (Fédération Familles rurales morbihannaise), Rachel LE DIRACH (Sem'Agri), Philippe LE DRESSAY (Chambre d'agriculture), Jean-François MEAUDE (CDOS Morbihan), Dominique PIRIO (Clim actions Bretagne Sud), Bernard RENOU (Vélotomotive)², Xavier SANDRIN (Club Entreprises Pays de Vannes), Alain WELTER (UFC Que Choisir 56)

La participation aux instances de l'Entente du Pays de Vannes

- **Le Comité d'orientation territoriale (COT) :**

Le président du Conseil de développement est membre du COT en tant que personne associée à voix consultative.

Sa présence permet d'échanger sur les projets en cours tant au niveau du Pays que du CD, de présenter aux élus les actions et d'être à l'écoute de leurs attentes.

- **Le Contrat de partenariat :**

Le Comité Unique de Programmation (CUP) est composé notamment de 7 membres privés, qui ont été désignés parmi les membres du bureau du Conseil de développement. Le président du CD y siège es-qualité. L'animatrice est présente aux réunions du CUP.

¹ Démissionnaire en juin en raison de la fermeture de l'association qu'elle représentait

² Démissionnaire en septembre en raison de désaccords avec le bureau

Bilan du programme d'actions 2019

Les travaux s'organisent en comités de pilotages (copil) mis en place par le bureau, instance décisionnelle du CD

- **Transition énergétique et climat**

Objectif du copil : Mettre en place une plateforme collaborative sur la transition énergétique

Responsable : Cécile FRANCHET

➔ Comité de pilotage dissous par le bureau en juin devant la multiplicité des projets du même type en cours

Suites à donner : Au cours du prochain mandat, former un nouveau groupe de travail sur les sujets de la transition (par exemple, pour une prospective sur l'emploi et la transition écologique)

- **Tourisme durable**

Objectifs du copil : Identifier et répertorier les engagements des professionnels du tourisme en faveur d'un tourisme durable sur le territoire du Pays de Vannes

Responsable : Isabelle CHESNEL

➔ Dissolution du copil en septembre 2019 en raison de la multiplicité des acteurs positionnés sur ce sujet et d'une impression de sur-sollicitation des professionnels du secteur.

Suites à donner : Former un nouveau groupe de travail sur la gouvernance du tourisme sur le territoire (en projet)

- **Grand débat national**

Objectifs du copil : s'emparer du Grand débat national initié par le Président de la République pour donner la parole aux citoyens du territoire, en concertation avec les élus des intercommunalités.

Responsable : Jean-Marie ZELLER

Projet initié en cours d'année

Travaux

3 réunions du comité de pilotage (6 février, 13 mai et 3 juin)

- Définition d'une méthode pour l'organisation de réunions publiques respectant les principes de neutralité, d'égalité de traitement, de transparence et de libre expression
- 8 réunions publiques animées sur les communes des territoires des 3 EPCI (645 participants et 600 contributions au total)
- Comptes-rendus détaillés envoyés aux participants, aux élus et partenaires et publiés sur le site officiel du Grand débat
- 1 soirée de restitution en présence d'élus le 13 juin « Grand débat national : quelles perspectives pour notre territoire ? »

➔ Dissolution du Copil après la restitution de juin

- **Mobilités**

Objectifs du COPIL : Réfléchir de manière globale aux mobilités sur le territoire (bus, covoiturage, train, vélo, mobilité des salariés, mobilités des jeunes...)

Responsable : Bernard RENOUE

Travaux :

- Préparation de la contribution du CD au Plan de Déplacements Urbains de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, amendée et validée par le bureau du CD et intégrée au dossier d'enquête publique
- Poursuite de la participation aux réunions sur le Plan mobilité rurale d'Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté
- Point d'étape avec l'association Ehop Covoiturage en juillet

➔ Dissolution du Copil par le bureau en septembre

- **Mer et littoral**

Objectifs du COPIL : Travailler sur la notion de capacité d'accueil du littoral et à la prise en compte du littoral dans les politiques du territoire

Responsable : Guy TOUREAUX

Travaux :

- Participation à l'Assemblée générale de l'Association des Îles du Ponant
- Rencontres avec des chercheuses de l'UBS et de l'université Versailles-Saint Quentin en Yvelines
- Préparation de la contribution du CD à l'enquête publique sur le Schéma de Mise en Valeur de la Mer et du littoral (SMVM) du Golfe du Morbihan, validée ensuite par le bureau

Suites à donner : Recrutement d'un stagiaire pour expérimenter une méthode d'étude de la capacité d'accueil et de développement d'une commune littorale du territoire

- **Agriculture et Société**

Objectifs du COPIL : S'interroger sur les relations entre agriculture et société dans un contexte de conflit importants ressentis par les différents acteurs

Responsables : Béatrice DUPONT et Philippe LE DRESSAY

Projet initié en cours d'année

Travaux :

Une première réunion en novembre 2019, largement centrée sur les problématiques agricoles

Suites à donner :

Poursuivre la discussion pour rechercher un objectif partagé et rechercher un vocabulaire commun pour une meilleure compréhension mutuelle.

Dans cet objectif, réaliser de premières actions au sein du copil, par exemple : visiter une ou plusieurs fermes pour permettre à tous les membres de mieux comprendre les enjeux de l'agriculture ou réaliser des entretiens avec des acteurs hors du conseil de développement (grande distribution, associations de défense des animaux...)

- **SCOT de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération (GMVa)**

Contribution au Schéma de cohérence territoriale de GMVa dans le cadre de l'enquête publique